

# Coopérative d'habitation écoresponsable Les Échaux

## Charte éthique

*Adoptée par l'Assemblée générale constitutive le 23 août 2018.*

*Le texte de la charte est évolutif et peut être modifié par l'Assemblée générale.*

\*

La présente charte témoigne des valeurs qui animent la coopérative et fait partie intégrante de ses statuts. Ses principes prévalent dans les démarches de la coopérative.

### **OBJECTIFS & CRITÈRES**

La coopérative, sans but lucratif, a pour principal objectif la création de logements, soustraits à la spéculation immobilière. Tout bénéfice éventuel doit profiter au développement de ses projets (entretien, vivre ensemble, construction nouvelle, promotion de son activité).

Les bâtiments dont la coopérative se rend propriétaire répondent aux critères suivants :

- une qualité de construction, de vie et d'espace ;
- des loyers aussi justes que possibles, compte tenu des moyens des locataires ;
- une typologie variée permettant la cohabitation de différentes populations ;
- une mixité socio-professionnelle, culturelle et intergénérationnelle ;
- l'adaptation des logements aux besoins des différentes populations ;
- un concept énergétique durable (matériaux, équipement, énergies, autonomie, recyclage) ;
- une consommation réfléchie des ressources épuisables (chantiers, réalisations, processus) ;
- la présence d'espaces communs (salle polyvalente, espace créatif, espace de mutualisation des biens et savoirs, espace de détente extérieur, buanderie, parc à vélos...) ;
- des aménagements extérieurs végétalisés, respectueux de la faune et de la flore existantes ;
- des surfaces d'activité commerciale favorisant la durabilité, les acteurs de l'économie locale, la vie sociale, ainsi que le développement de l'économie sociale et solidaire ;
- une desserte privilégiant la mobilité douce, afin de réduire nuisances et pollutions ;
- le développement d'un climat de voisinage bienveillant, ainsi que d'une vie de quartier.

### **MISE EN ŒUVRE & ENGAGEMENTS**

La coopérative met en place une gestion la plus horizontale possible, basée sur des processus participatifs qui favorisent l'implication de ses membres (consultation, dialogue, respect, acquisition de compétences), à la fois dans la structure juridique et dans la vie quotidienne de ses bâtiments. Elle veille à développer un habitat qui associe qualité de vie et pérennité.

Ses membres s'engagent à respecter la présente charte, l'esprit participatif qui l'anime et les décisions collectives qui seront prises, ainsi qu'à adopter un mode de vie respectueux des objectifs et critères énoncés ci-avant. La culture du vivre ensemble et son développement constituent une motivation primordiale dans leur participation aux projets de la coopérative.